

Association canadienne des prospecteurs et des entrepreneurs

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Le gouvernement fédéral a réitéré l'an dernier son engagement à l'égard de l'industrie minière du Canada en prolongeant d'un an le crédit d'impôt pour exploration minière (CIEM). Cette année, l'Association canadienne des prospecteurs et des entrepreneurs (ACPE) demande au gouvernement d'envisager de faire du CIEM un élément permanent de notre stratégie en matière de croissance économique et de création d'emplois. Contexte : Le crédit d'impôt pour exploration minière a été lancé en 2000; il était alors très difficile d'amasser des fonds pour les activités d'exploration dans le secteur minier. La mesure consistait à accorder un crédit d'impôt de 15 % en plus de la déduction fiscale à 100 % des frais d'exploration au Canada (FEC). Plusieurs provinces ont ajouté à ces encouragements leurs propres mesures incitatives harmonisées. Le système, que l'industrie appelait le « super programme », fournissait l'incitatif nécessaire pour attirer les investisseurs. Il était en place depuis plus d'une décennie et a contribué à faire en sorte que le Canada continue d'attirer la plus importante part d'investisseurs en exploration du monde. (Le pays figure actuellement au premier rang des pays pour ses 19 % des investissements mondiaux en exploration.) Retombées : L'ensemble des investisseurs qui profitent du CIEM versent, au cours d'un exercice moyen, 400 millions de dollars en nouveaux fonds pour la réalisation de travaux d'exploration préliminaire. Énormes possibilités d'emploi dans la région pour les collectivités autochtones : L'argent doit être dépensé au Canada; en cas de découverte d'une mine, les emplois et les possibilités économiques connexes profitent donc directement aux Canadiens. Importantes possibilités d'emploi et de développement économique dans le Nord : Pour une seule mine découverte, les impôts payés à tous les ordres de gouvernement sont considérables. Selon l'Association minière du Canada, le secteur minier a versé 8,4 milliards de dollars aux gouvernements en 2010. Recommandation : Faire de l'actuel crédit d'impôt pour exploration minière de 15 % un élément permanent du régime fiscal fédéral. Prendre des mesures pour rendre le crédit d'impôt pour exploration minière permanent, de sorte que l'industrie puisse s'appuyer sur une certitude à long terme pour planifier ses investissements névralgiques dans l'exploration. Rendre également permanents les crédits d'impôt provinciaux visant à compléter le programme. En l'absence d'activités d'exploration efficaces et soutenues, les activités canadiennes de production minière épuiseront les nouvelles réserves, mettant en péril les fonderies et raffineries du pays, et elles rendront vulnérable l'industrie minière sur les plans de la stratégie et de la concurrence.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Le Canada possède un secteur de l'exploration et de l'exploitation minières fort et dynamique. L'industrie minière canadienne cumule les réussites et constitue un important moteur de l'économie du pays. En effet, elle emploie 306 000 personnes, contribue à 3,5 % du produit intérieur brut et verse aux gouvernements 5,5 milliards de dollars en impôts et redevances. Il n'y a qu'un très petit nombre d'autres secteurs où nous jouons si manifestement un rôle de leader mondial. L'une des raisons de la force du Canada dans le secteur minier est la suivante : la plupart des petites sociétés minières n'exerçant pas encore d'activités de production, à qui sont attribuées la plupart des découvertes de nouveaux gisements au pays, ont leur siège social au Canada. Ces petites sociétés ne tirent aucun revenu de la production et elles dépendent du financement de risque des investisseurs attirés par les crédits d'impôt du super programme, qui englobent la déduction fiscale à 100 % des frais d'exploration au Canada et le crédit d'impôt pour exploration de 15 % au fédéral ainsi que divers incitatifs fiscaux provinciaux. Malgré les réalisations du Canada dans le passé, le pays ne doit pas s'asseoir sur ses lauriers. Des activités d'exploration soutenues constituent la clé pour la création d'emplois, la croissance et l'investissement dans notre secteur minier. La transformation en crédit permanent du crédit d'impôt pour exploration minière, qui doit prendre fin l'an prochain, pourrait constituer l'une des mesures efficaces prévues par le gouvernement du Canada dans son budget 2012-2013. Jumelé au régime des actions accréditatives tout particulier du Canada, le CIEM a fait ses preuves, donnant lieu à d'importants projets de développement minier depuis son lancement il y a à peine une douzaine d'années. On recense des exemples de cette efficacité dans presque l'ensemble des provinces et territoires du Canada, comme le projet du Cercle de feu, en Ontario. Non seulement serait-il contre-productif de laisser le CIEM, moteur de la création d'emplois, prendre fin l'an prochain, mais la transformation du crédit d'impôt en programme permanent représenterait un grand pas en avant pour la protection de l'avenir économique du pays. L'Association canadienne des prospecteurs et des entrepreneurs, qui représente plus de 10 000 membres du Canada et d'ailleurs, apprécierait beaucoup avoir l'occasion de témoigner devant le Comité des Finances afin de fournir d'autre information sur l'importance du crédit d'impôt à l'exploration minière.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

L'ACPE estime que la position du Canada comme chef de file mondial de l'exploration minière est à risque en raison de plusieurs problèmes liés aux ressources humaines, dont le vieillissement de la population active. Selon le rapport *Découvrir des possibilités*, qui porte sur une étude menée dernièrement par l'ACPE et le Conseil des ressources humaines de l'industrie minière, le secteur de l'exploration minière du Canada doit faire face à trois problèmes graves : un manque de connaissance du secteur, un bassin de main-d'œuvre qui rétrécit et qui rend difficiles les efforts de recrutement et une attrition en milieu de carrière. Le secteur doit faire face à la lourde tendance du vieillissement de la population active, 16 % de la main-d'œuvre ayant plus de 55 ans. Plus particulièrement, le secteur est touché par une grave pénurie de travailleurs en milieu de carrière, soit de 35 à 44 ans, ce qui indique des problèmes d'attrition dans ce groupe. La combinaison de la pénurie de main-d'œuvre, du vieillissement

de la population active et de l'attrition en milieu de carrière pourrait se transposer en crise pour certains groupes d'employés à fort potentiel, gestionnaires et cadres supérieurs. Le secteur se caractérise par ses exigences élevées et à la hausse sur le plan de la scolarisation. Le pourcentage de travailleurs qui possèdent un diplôme universitaire est d'environ 22 % dans l'ensemble des secteurs d'activité au pays, tandis qu'il s'élève à 52 % pour les travailleurs de l'exploration minière et que bon nombre de ceux-ci détiennent même un diplôme d'études supérieures. Le rapport souligne de graves problèmes de recrutement dans le cas de certains postes difficiles à doter comme ceux de géologue, de géophysicien, de géochimiste et d'ingénieur. La demande mondiale de main-d'œuvre spécialisée est toujours à la hausse et elle fait grimper le coût des ressources humaines. Le secteur doit faire face aux enjeux liés à la mobilité internationale et veiller à la mise en place de services et mesures de soutien efficaces au Canada pour appuyer les compétences canadiennes en matière d'exploration dans le monde. Selon le rapport *Découvrir des possibilités*, les agents d'éducation doivent encourager fortement les carrières en exploration minière et élaborer des programmes d'études en sciences du sol et en géologie axés sur l'expérimentation. Pour atténuer les problèmes de recrutement et faire en sorte que les candidats soient prêts pour le marché du travail, l'industrie et les établissements de formation devront mieux communiquer. Le rapport fait expressément mention de l'importance des programmes coopératifs, des programmes de placement professionnel et de programmes de mentorat. L'ACPE estime qu'il reste beaucoup de travail à accomplir afin d'attirer un nombre accru de Canadiens dans le secteur dynamique de l'exploration minière et qu'un effort de collaboration de tous les intervenants permettrait de s'appuyer sur la force de chacun des partenaires. La version complète du rapport peut être consultée à l'adresse <http://pdac.ca/pdac/misc/pdf/110929-mihr-full-report.pdf>.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Des activités d'exploration dynamiques exercées dans toutes les régions du pays sont un gage de stabilité. Elles garantissent l'engagement du réseau intégré de fournisseurs, de capitaux et de travailleurs et abaissent la tendance du réseau aux vulnérabilités cycliques. L'ACPE cite l'exemple de la hausse de la productivité et de l'important rendement des investissements dans le secteur minier sous le programme de géocartographie de l'énergie et des minéraux (GEM). Le réinvestissement dans la géocartographie géologique contribuera à régler le problème de la diminution des réserves minérales prouvées et probables. De plus, le programme GEM fournit des emplois aux géologues compétents et il a pour effet de quintupler les dépenses du secteur en exploration. Nous louons le gouvernement pour son investissement stratégique dans ce programme qui contribue grandement à notre économie et à la productivité du secteur. D'abondantes données soulignent le rendement des investissements dans la recherche en sciences de la terre. Selon la Commission géologique du Canada, chaque dollar dépensé dans des programmes du genre pour des activités liées à l'exploration génère des rendements de plus de 100 \$. L'ACPE estime que la productivité peut aussi consister à trouver des moyens de réaliser des économies en créant un solide cadre de réglementation axé sur la collaboration et en fournissant une orientation claire sur diverses questions. Jusqu'à tout dernièrement, les progrès du gouvernement fédéral en matière d'harmonisation avec les processus provinciaux et territoriaux avaient été lents. Toutefois, les dernières mesures de réglementation devraient entraîner d'importantes améliorations dans ces deux axes. La volonté du gouvernement canadien de recourir à la délégation et son intention d'utiliser des mesures d'équivalence et de substitution pour favoriser la correspondance avec les processus provinciaux pour certaines évaluations environnementales est prometteuse. L'industrie appuie donc énergiquement ces nouvelles mesures. De plus, pour l'Association, de hauts niveaux de

productivité pourraient être atteints grâce à l'amélioration des processus d'accès au territoire et de délivrance de permis. Au cours des dernières années, d'importantes questions ont été soulevées au sujet des enjeux connexes de la consultation des Autochtones, de l'aménagement du territoire et du partage des revenus. L'ambiguïté qui persiste dans ces dossiers a un effet négatif sur la situation du Canada comme destination pour l'investissement de capitaux. Dans son énoncé de position de janvier 2011 au sujet de l'accès au territoire, l'ACPE expose 11 principes importants en matière d'aménagement des terres de la Couronne. Ces principes sont définis clairement et les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux touchés par les questions mentionnées précédemment devraient les examiner attentivement.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

L'industrie de l'exploration et de l'exploitation minières offre d'énormes possibilités aux Autochtones du Canada et aux collectivités indigènes de toutes les régions du monde. Les Autochtones et l'industrie minière sont des partenaires naturels. L'exploration et l'exploitation minières figurent parmi les rares activités économiques exercées dans de nombreuses parties du Canada qui appuient le développement des entreprises, la création d'emplois, la formation, l'éducation ainsi que le développement économique et communautaire durable. Le secteur minier est le plus grand employeur du secteur privé pour les Autochtones du Canada. Les employés autochtones constituent 7,5 % de l'ensemble de la main-d'œuvre du secteur minier et ce pourcentage est toujours à la hausse. De plus, le salaire moyen des Autochtones du secteur minier est équivalent au double du salaire national moyen des Autochtones. L'ACPE constate qu'il existe un énorme potentiel de création d'emplois bien rémunérés pour les Autochtones, mais il s'impose de fournir la formation professionnelle nécessaire. Des études récentes du Conference Board du Canada, dont le rapport *Understanding the Value, Challenges and Opportunities of Engaging Metis, Inuit and First Nations Workers*, et un communiqué conjoint des premiers ministres des trois territoires confirment le besoin fondamental du secteur minier en matière de main-d'œuvre qualifiée; ils soulignent également le rôle primordial que les Autochtones pourraient jouer si on leur en donnait l'occasion. Il est essentiel d'établir un programme qui fournirait des résultats semblables à ceux que livrait le programme Partenariat pour les compétences et l'emploi des Autochtones (PCEA). Il s'agit entre autres d'une formation professionnelle ciblée favorisant l'employabilité et renforçant la synergie entre les compétences des Autochtones et les perspectives offertes par l'industrie minière. L'ACPE encourage le gouvernement fédéral à chercher des occasions de collaboration intéressantes avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, l'industrie, les agents d'éducation, les groupes autochtones et les autres collectivités, afin de répondre aux besoins du secteur en matière de formation professionnelle, de mobilité et d'immigration.